

# Commentaires amers des gens de la rue...

DRUMMONDVILLE (FG) - Les commentaires des gens de la rue, de Monsieur Tout-le-Monde, sont remplis d'amertume depuis au moins deux jours, en raison du conflit linguistique des gens de l'air et du règlement qui en a été fait par le gouvernement fédéral. Pour plusieurs personnes avec qui le journaliste de La Tribune a discuté de façon informelle, "c'est le temps plus que jamais de remettre en question la thèse du bilinguisme". Mais, dans ce conflit majeur, qui laissera certainement des séquelles dans l'unité canadienne, les gens ordinaires et même certains notables de la place s'interrogent plus que jamais sur le

fédéralisme lui-même. D'un ton colérique et agité, quelques uns n'entrevoient plus "aucun espoir dans l'état actuel des choses". On se demande si l'indépendance ne serait pas la solution aux problèmes parce qu'avec ce qui s'est passé à Ottawa, "cela ouvre directement la porte à Lévesque et son parti". Pour ceux qui rejettent cette idée, "si une élection fédérale arrivait demain, je ne voterais pas pour Trudeau, car il agit dans le sens de la majorité; je ne voterais pas pour Clark, car il est resté silencieux et je ne voterais pas pour Broadbent pour la même chose", de commenter une personne.

Pour certaines personnalités locales dont il faut taire le nom, ces mêmes sentiments "d'injustice et de défavoritisme à l'égard des francophones canadiens" sont énumérés, mais on ne s'interroge pas plus qu'il le faut sur les fondements du fédéralisme lui-même dont le 109<sup>e</sup> anniversaire a été célébré cette semaine.

Sur la démission de Jean Marchand maintenant, comme membre du Conseil des ministres et lui-même titulaire de l'Environnement, on commente peu et de façon nébuleuse. "C'est un coup monté, car il voulait démissionner depuis longtemps", de

manifeste certains intervenants qui se disent eux-mêmes "mêlés dans toute cette information". Pour d'autres, "c'est le découragement pur et simple après les épreuves qui l'ont secoués avec l'effacement de la GRC."

Quoi qu'il en soit, le citoyen de Drummondville, le riche comme le pauvre, n'est pas resté insensible à tout ce qui s'est passé. Le sentiment de frustration devant ces agissements est celui qui ressort le plus, même chez les gens qui se disent mal informés du problème des gens de l'air.

Pourquoi chercher ailleurs...  
**LEBLANC TV RADIO MUSIQUE**  
"Le Roi du Disque et de la Cassette"  
"LUI IL L'A AFFAIRE"  
1165, rue de Lalonde - Tél: 472-2309  
Drummondville Sud, P.Q.

## LA TRIBUNE de drummondville

CLIMATISEUR DE PIÈCES  
GROS et  
DETAIL  
A partir de  
\$185<sup>00</sup>  
L.C. Service Inc. 477-  
93, ST-ALPHONSE  
DRUMMONDVILLE 4444

PAGE 6

DRUMMONDVILLE, SAMEDI, 3 JUILLET 1976

Drummondville

# A la fois prospère et défavorisée

DRUMMONDVILLE (FG) - vices sociaux du centre du Québec, se voulant une sorte de guide pour le personnel de ce service gouvernemental. Selon les informations de cette étude de plus de 100 pages, Drummondville est quand même défavorisée par rapport au reste de la région 04. Drummondville vit les problèmes d'une économie basée sur l'industrie textile; un rapport du Centre des ser-

ne permettent pas un niveau de vie très élevé. On admet cependant que le comté de Drummond se situe au quatrième rang au point de vue du revenu personnel disponible, même si les travailleurs de l'endroit n'ont que 75% du revenu moyen pour la province de Québec.

### Territoire défavorisé

Le rapport qui circule à quelques exemplaires seulement et qui fut confectionné au début de l'année 1976 parle très clairement du défavoritisme de la région de Drummond. "Le territoire doit donc être considéré

comme défavorisé et nécessite une orientation plus précise de l'intervention sociale". C'est tout d'abord à une population de travailleurs "très moyens" que doivent s'adresser les services, divulgués le CSS à son personnel. On précise également que l'animation ne doit pas être exclue, "puisque c'est auprès d'une classe sociale définie qu'interviennent en premier lieu les difficultés économiques".

Et, de poursuivre le document qui fait miroiter une mine de renseignements intéressants sur la région, étant vu qu'elle constitue l'apanage de la partie

Sud de la région 04, "on n'assiste qu'à un lent accroissement économique, tout comme à Victoriaville". En contrepartie, on stipule toutefois que l'histoire du territoire de Drummondville et ses possibilités de communication extérieure en ont fait un milieu social plus ouvert. "Le niveau de scolarité compte parmi le plus élevé de la région et se rapproche de la moyenne provinciale", assure le document qui poursuit encore en mentionnant que "même si on sent un certain dynamisme culturel, le leadership est davantage traditionnel et l'évolution se fait

ce qui est des Services Sociaux. La population est considérée d'assez jeune, à majorité urbaine (71,3%), sur un territoire d'une densité moyenne.

### Formule coopérative

Encore au sujet des Services sociaux, le rapport dit que, d'après les données mentionnées, il semble que la formule coopérative soit la plus propice à l'intervention sociale, puisqu'elle offre à la fois une conscientisation du consommateur moyen et une participation aux décisions.

Quant au rôle du CSS, orga-

nisme très mal connu du public, il agit comme fournisseur de services d'action sociale en recevant ou visitant les personnes qui requièrent, pour elles ou leurs familles, des services sociaux spécialisés. Il s'offre également pour secourir ces personnes, notamment en mettant à leur disposition des services de consultation, de prévention, de traitement psychosocial ou de réadaptation, d'adoption, de placement d'enfants ou de personnes âgées. C'est à ce titre d'ailleurs que les CSS, dont celui de la rue St-Georges à Drummondville, furent créés.

## A brûle pourpoint

Certains observateurs outiennent que la sécheresse qui sévit en France sera bénéfique aux producteurs agricoles du Québec en particulier, puisque les marchés agricoles vont s'ouvrir aux importations en Europe. Mais cela ne se fera vraisemblablement qu'à l'automne, peut-être même à l'hiver.

- 0 -

Ici au Québec, plusieurs cultivateurs ont grand'hâte que le temps se mette pour pouvoir entreprendre leur fenaison. On a pu savoir hier qu'elle est déjà en retard de quelques jours et que, à mesure que les délais s'accumulent, la qualité du foin diminue.

- 0 -

Plusieurs personnes ont été intriguées hier avant-midi par un hydravion qui volait bas au-dessus de la ville et faisait tourner son moteur avec grande puissance. On ignore les raisons de ce manège, mais un porte-parole de l'aéroport pense qu'il s'agit tout simplement d'un aviateur qui voulait signaler sa présence à des amis drummondvillois.

- 0 -

Une clinique pour adultes se tiendra au bureau de médecine préventive, 345 rue Marchand, lundi de 13 heures 30 à 16 heures. De plus, à 13 heures, lundi encore, il y aura une clinique de radiographie pulmonaire, sous la responsabilité du Dr Emilien Grenier, pneumologue.

- 0 -

Hier, il était à peu près impossible de circuler dans le centre-ville, tellement il y avait de défilants de gens, notamment dans les banques. D'ailleurs, dans ces institutions, les files d'attente étaient particulièrement longues et la période d'attente variait de 20 à 30 minutes dans certains cas.

## Chronique municipale

### Acton Vale

ACTON VALE (FG) - A l'occasion d'une séance spéciale du conseil de la municipalité d'Acton Vale, il fut décidé de demander au ministère des Travaux publics la possibilité d'acquiescer l'ancien édifice du Bureau de poste de cette ville. Les édifices municipaux verraient, par ce bâtiment, la possibilité d'ériger un centre communautaire.

Durant ces mêmes délibérations, les conseillers ont décidé de participer à des travaux conjoints avec la CSR St-François, sur les terrains de jeux extérieurs à l'école polyvalente Robert Ouimet. Il est question d'ajouter la terre arable nécessaire; niveler le terrain; acheter le matériel nécessaire; installer le système d'arrosage automatique. Le tout sera réalisé en conformité avec les plans et devis des ingénieurs-conseils.

- 0 -

A propos de l'intention du conseil de réaliser ces travaux en collaboration avec la Régionale St-François, on a ratifié les commandes d'achat et décidé de procéder aux dépenses par l'entremise d'un règlement d'emprunt. La location d'un hélicoptère mécanique, de camions et d'un chargeur, au coût de \$3,000 et l'achat d'un système d'arrosage automatique, pour \$8,500 de ce côté, seront les dépenses faites à même règlement d'emprunt.

- 0 -

Un contribuable d'Acton Vale, M. Léo Raiche, a formulé des plaintes au conseil pour ce qui est du réajustement des égouts dans son sous-sol, lors d'orages. Les membres du conseil ont décidé d'étudier conjointement avec les ingénieurs afin de trouver une solution.

- 0 -

Un commerçant, M. Raymond Archambault, a obtenu l'accord du conseil pour obtenir une licence d'ouverture d'un commerce de laboratoire d'optique, rue De La Mine. A cet effet, une taxe d'affaire lui sera chargée, en conformité avec le règlement municipal.

### Championnat des Cantons de l'Est repris ce soir

DRUMMONDVILLE (RJ) - Si la température le permet, le Championnat des Cantons de l'Est de courses de stock-cars sur terre battue sera présenté ce soir à l'Autodrome Drummond, à compter de 20 heures. Le promoteur Gilles Lacroix a été dans l'obligation de remettre le championnat O'Keefe la semaine dernière mais celui de la Mauricie a quand même eu lieu à St-Grégoire. Les points ont ainsi été distribués en double et deux pilotes en ont profité pour les commandes. L'Américain Don Val Guider est revenu en tête de la division modifiée avec 770 points. C'est

cependant Bob Gatin avec un beau retour qui a fait le meilleur bond. Il se retrouve maintenant à 10 points du meneur. Pour sa part, Frank Hodge a glissé au troisième rang. René Clair mène toujours le bal dans la section dernier modèle. Il a 1,020 points et devance Raymond Bloudeau (897), Keagle (841), Martel (814) et Tessier (751). La surprise fut toutefois enregistrée dans la classe novice où Julien Cyr, victime d'ennuis mécaniques, a dû céder sa place à Réal Grenon qui a 913 points, 12 de mieux que le champion déclinant. André DeGrandpré est troisième avec 809 points.

# "Je regrette le geste de Jean Marchand"

(Yvon Pinard)

DRUMMONDVILLE (par François Gougeon) - Jean Marchand, c'était et c'est encore aujourd'hui, un bon ami. Tout ce que je peux dire comme commentaires, c'est que je regrette amèrement le geste qu'il a posé, mais c'est un geste que je respecte profondément. Telles furent les premières paroles du député de Drum-

mond à la Chambre des communes, Yvon Pinard, que Tribune n'a réussi qu'à rejoindre hier, à son bureau d'Ottawa. Parlant de l'ex-ministre de l'Environnement et de sa démission du Conseil des ministres, le représentant libéral de la circonscription électorale de Drummond s'est également

exprimé sur l'entente conclue plus tôt cette semaine par le ministre Otto Lang des Transports et les deux syndicats impliqués dans le conflit de transport aérien. "Je suis entièrement défavorable à l'entente CALPA et CATCA, entièrement contre et je la trouve inacceptable", devait déclarer M. Yvon Pinard au journaliste de

La Tribune. On sait que la CALPA est l'Association canadienne des pilotes de ligne de Transports et l'Association canadienne du contrôle de la circulation aérienne. Selon le député, malgré ce qui s'est produit, il ne faut pas dire que "la guerre est terminée et que c'est la fin de la bataille". Grâce à Jean Marchand qui de-

meure tout de même membre du caucus libéral, ajouta-t-il "la prochaine manche sera fort différente". Car, précisait-il, toute cette affaire est loin d'être l'abdication du bilinguisme au Canada.

Quant à la question de la langue, il a soutenu que, principalement, "Trudeau et Marchand ont contribué au progrès du bilinguisme au Canada depuis 11 ans et l'objectif premier rest de toujours conserver l'unité nationale". Le député fédéral Yvon Pinard a aussi réfuté des commentaires voulant que l'entente faite à ce sujet l'ait été de nature à "favoriser la majorité, soit l'ouest anglophone du pays, en

raison de pressions risquant de perdre le peu d'appui des libéraux dans cette partie du Canada". C'est loin de la but du gouvernement fédéral, mentionna M. Pinard, disant de plus que l'intention n'est pas du tout de privilégier une partie du pays au détriment de l'autre. Car, poursuivit-il, s'il y a bien un endroit où le parti doit conserver ses appuis, c'est précisément le Québec.

S'adressant encore une fois au sujet de M. Jean Marchand, le député du comté de Drummond a soutenu qu'il "n'accroche pas ses patins avec cela, mais qu'il sera encore plus libre qu'avant d'agir à la cause du bilinguisme".



Sous la violence du choc, l'une des voitures a été heurtée une fois du côté droit par chacune des autres autos concernées. (Photo La Tribune, par Gérald Prince)

## Trois automobiles endommagées

DRUMMONDVILLE (GP) - Une violente collision de trois autos a fait des dommages élevés hier matin à Drummondville en plus de causer des blessures mineures à une dame.

La triple collision s'est produite angle St-Pierre et boulevard St-Joseph vers 9 heures 15. Les véhicules impliqués étaient conduits par MM. Roland Levasseur de laur St-Edouard, Henri Gauthier

du Boulevard St-Joseph et M. Roland Juras de la rue Thérèse à Drummondville-Nord. Mme Emilia Gauthier a été légèrement blessée à la suite du choc. Les dommages matériels dépasseraient \$2000.

Ce sont les agents Genest et Morency qui ont fait les constatations d'usage.



## Travaux de \$1 million

Les travaux vont bon train sur le boulevard Lemire où des travaux de l'ordre d'un million de dollars sont en cours depuis quelques semaines, en vue de poser les services d'adueque et d'égout entre la rue St-

Pierre et l'autoroute transcanadienne. Plusieurs grues, béliers mécaniques s'affairaient cette semaine à l'intersection de la rue Janelle. (Photo La Tribune par Gérald Prince)

## Ecoles estivales de tir à l'arc

DRUMMONDVILLE (RJ) - estivales en tir à l'arc. Ces écoles auront pour buts, d'abord de fournir à des jeunes l'occasion de profiter d'un premier programme d'entraînement systématique dans un sport et d'avoir occasion de mesurer en compétition, le tout

sous la responsabilité d'un instructeur qualifié. En second lieu, ces écoles pourront permettre à des athlètes, qui manifestent un talent certain, de pouvoir se regrouper sur une base zonale ou régionale et ainsi profiter d'un entraînement poussé sous l'égide des meilleurs entraîneurs régionaux ou provinciaux. Des informations supplémentaires seront données les inscriptions à ces écoles se feront au terrain de tir du Collège St-Bernard.

## Nominations ecclésiastiques

DRUMMONDVILLE (GP) - Mgr Albert Sanschagrin, évêque de St-Hyacinthe vient de rendre publique une longue liste de nominations ecclésiastiques dans son vaste diocèse. Voici celles qui concernent plus particulièrement Acton Vale et la région immédiate. M. l'abbé Pierre Bernier a été nommé curé de la paroisse de St-Théodore d'Acton tout en continuant son travail en poste scolaire et celui d'animateur du Comité-Brésil. M. l'abbé Wilfrid Béard, curé à Roxton Pond, a été nommé curé à la paroisse St-Pie de Bagot. M. l'abbé Louis-Georges Desgagnés, séminariste qui vient de terminer ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, a été nommé collaborateur au ministère paroissial dans la paroisse d'Acton Vale où il consacra une journée par semaine au Mouvement des travailleurs chrétiens. Le Père Paul Meussen, scj, conseiller spirituel à l'Ermitage de la Transfiguration à Roxton Falls, a été nommé vicaire à la paroisse St-Bernardin de Waterloo. L'abbé Jean Pelletier, collaborateur à la paroisse St-André d'Acton Vale, a été nommé collaborateur à la paroisse St-Benoit de Granby. De plus, deux prêtres du diocèse ont été admis à la retraite: ce sont les abbés Nazaire Benoit et Adrien Lavarière. Enfin, Mgr Sanschagrin a procédé aux nominations suivantes au Séminaire de St-Hyacinthe: l'abbé Gérard Dupuis a été nommé pour un vice-supérieur et membre du Conseil d'administration du Séminaire; MM. les abbés Jean-Paul Fafard et Jean-Marc Robillard ont été désignés pour un an, membres du conseil d'administration; l'abbé Bernard Proulx a été nommé pour un an directeur des élèves et membre du C.A. et M. André Dufault, pour un an, directeur des études et membre du C.A. du Séminaire.

## 16e tournoi de golf

DRUMMONDVILLE (RJ) - Le 16e tournoi annuel de golf organisé par la Chambre de commerce du Comté de Drummond aura lieu mercredi, le 7 juillet 1976, sur les allées du Club de Golf de Drummondville. Nouvellement élu à la présidence pour le terme 76-77, M. Germain Juras agira à titre de président d'honneur. M. Juras lance incidemment une invitation à tous les golfeurs et golfeuses du Comté de Drummond afin que le nombre de participants excède les 145 inscriptions de l'an dernier. L'organisation du tournoi a par ailleurs été confiée à MM. Jean-Guy Guibeaute et Maurice Richard. Les personnes intéressées à prendre part à cette compétition sont priées de communiquer avec eux. Les golfeurs drummondvillois André Hamel et Gérald Beaudoin seront à SURVEILLER DE PRÈS LORS DU PROCHAIN TOURNOI. Beaudoin sera à la défense de son titre conquis l'an dernier alors que Hamel tentera de mériter un huitième championnat en 16 ans. La dernière victoire de Hamel à cette compétition remonte en 1973. A nouveau cette année, le magnifique trophée D.B.F. Laflamme Fourniers sera remis au meilleur pointage brut de la journée. De nombreux prix seront décernés aux vainqueurs des différentes classes et il y aura une classe spéciale "Atlantique" pour ceux qui n'ont pas de handicap.



André Hamel

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Rodrigue Biron, lors de sa tournée dans les Bois-Francs, mardi prochain, sera accompagné de plusieurs personnalités de son parti dont MM. Clément Vincent et Fernand Grenier ex-député, tous deux apparemment très engagés dans le processus de réorganisation de l'Union nationale.

— 0 —

Le Dr Marc St-Hilaire, M. Jean-Luc Boulet et Me Simon Baril à Princeville ainsi que MM. Victor Paul et Jacques St-Onge à Victoriaville sont les personnes à contacter pour obtenir des billets devant permettre d'assister au banquet-Biron au Manoir de Princeville en fin de journée mardi.

— 0 —

Peu de personnes semblent s'être intéressées au sort des services ambulanciers dans la région depuis le début de la semaine. Le conflit et la fermeture de l'hôtel-Dieu auront monopolisé toutes les attentions.

— 0 —

Le congé de la confédération, qui a été accordé hier à bon nombre de travailleurs de la région, aura, comme à la St-Jean-Baptiste, suscité une animation assez spéciale au centre-ville durant la journée.

— 0 —

C'est aujourd'hui que Richard Lacoursière, ex-journaliste de Victoriaville, et Hélène Doucet de Victoriaville s'unissent pour la vie par les liens du mariage.

— 0 —

La Croix-Rouge, de concert avec le club Optimiste de Plessisville, tiendra une collecte de sang lundi de 14 à 17 heures et de 19 à 21h 30 à l'hôtel de ville de Plessisville, 1.700 rue St-Calixte.

— 0 —

Le conseiller Gédéon Grenier, épicière indépendant et président de l'association provinciale des détaillants en alimentation a décidé d'appuyer les producteurs agricoles du Québec par la promotion et la vente des fromages et produits laitiers québécois.

— 0 —

On sait qu'une manifestation a été tenue devant l'épicerie au début de la semaine dernière par des producteurs laitiers de la région à cet effet. M. Grenier, dans un communiqué qu'il faisait parvenir aux médias, hier, a félicité les manifestants pour leur "pacifisme" et s'est engagé à solliciter une résolution d'appui en faveur des agriculteurs lors de la prochaine réunion de l'ADA.

— 0 —

M. Alain Jean-Bart, psychologue et député représentant la Gaspésie à l'Assemblée nationale française, donnera une conférence sur cette île française des Antilles à compter de 20 heures au petit auditorium du Cegep le 11 juillet.

— 0 —

Les membres du club de l'âge d'or de Victoriaville ont fort apprécié leur visite de l'usine Yum-Yum à Warwick cette semaine. Ils ont aussi "goûté" leur pique-nique aux Trois-Lacs près de St-Amand, mais l'auraient préféré sans pluie.

— 0 —

Le greffier de la ville, M. Georges-Henri Boisvert, admet qu'il n'est déjà plus très fort en "français", mais soutient qu'il en a "encore beaucoup perdu" depuis, sans doute par humilité puisque certaines personnes qui le côtoient assez régulièrement sont d'avis qu'il a une connaissance de la langue de Molière est encore "inoxydable".

27 enseignants en moins à la Régionale?

VICTORIAVILLE (PP) — La Régionale des Bois-Francs, selon les dernières prévisions, aura besoin de 27 enseignants de moins pour l'année scolaire prochaine. De 526, le nombre passera à 499 enseignants.

La clientèle scolaire a diminué de 400 étudiants. C'est ce qui explique la diminution des effectifs enseignants.

Mais, selon M. Jean-Paul Croteau, directeur-général de la CSRBF, il n'est pas du tout certain que le chiffre de 499 enseignants prévu actuellement soit le même en septembre. Bien des facteurs peuvent évoluer.

Normes actuelles

D'abord les prévisions sont faites avec les normes du décret actuellement en vigueur. Ces normes (rapport maître-élève) peuvent se trouver modifiées dans un nouveau décret ou dans la convention collective présentée en négociation à Québec.

Ensuite, aux inscriptions prévues à la fin de cette année scolaire peuvent s'ajouter celles de retardataires. Il n'est donc pas dit que le nombre des enseignants baissera de façon aussi marquée que prévue.

Sport à Victoriaville

Camp d'entraînement en hockey sur glace

VICTORIAVILLE (SB) — L'école des Sports de Victoriaville organise, pour une sixième année consécutive, un camp d'entraînement pré-saison en hockey sur glace.

Le camp se tiendra cette année à l'aréna de Princeville et au collège des pères Claretains à compter du 1er septembre. 18 moniteurs seront à la disposition des jeunes hockeyeurs qui seront répartis en plusieurs groupes selon leur âge et leur poids.

Les sessions d'entraînement se dérouleront les mercredis à 17h30 et à 19h30 hors glace au collège Claretain et les samedis dans l'aréna de Princeville entre 9 et 18 heures.

Les responsables de l'événement sont M. Oscar Neault, le frère André Thériault, M. Jacques Aubry, Mme Thérèse Vallières et M. Roland Vallières.

Les intéressés pourront s'informer auprès des responsables (752-9252 ou 752-2401).

Quelques médailles

THETFORD MINES (JD) — Les représentants de la région de l'Amiante se sont distingués au championnat provincial scolaire d'athlétisme disputé à Montréal sur le site des Jeux Olympiques.

Soulignons tout d'abord l'exploit d'Alain Béliveau de Disraeli qui, dans la catégorie des

cadets, a remporté la médaille d'or au 3.000 mètres marche tout en établissant un nouveau record provincial.

Pour sa part, Coltte Landry de Thetford Mines a remporté la médaille d'or au lancer du poids et la médaille d'argent au lancer du disque, dans la catégorie des cadettes.

Warwick obligée de réduire les augmentations consenties?

WARWICK (SB) — Alors que les autorités municipales de Victoriaville risquent d'avoir des problèmes avec la Régie des mesures anti-inflationnistes d'ici quelques temps, c'est déjà le cas pour celles de Warwick. La régie vient en effet de recommander à la ville de Warwick "de bien vouloir se conformer aux normes de 12 pour cent d'augmentation mises en vigueur par la loi". La lettre reçue à cet effet par le trésorier, M. Jacques Hamel, cette semaine ne mentionne aucun pourcentage précis à réduire, ni aucun montant d'argent à récupérer de ses employés, mais la Régie aurait

établi à 14,82 pour cent les dernières hausses consenties aux huit employés municipaux concernés et exigerait donc une réduction de 2,82 pour cent.

Augmentation statutaire

Ces hausses comprennent une

augmentation statutaire annuelle accordée par la ville en novembre 75 et une indexation au coût de la vie consentie en mai dernier. Le trésorier n'a pas calculé le pourcentage global des hausses et ne peut donc dire sur quoi s'est basée la Régie pour faire son calcul et en arriver à 14,82 pour cent.

Mauvaise interprétation?

Il croit cependant qu'une mauvaise interprétation a pu être faite par les fonctionnaires de la régie et estime d'autre part que l'indexation, ne devrait pas être comprise dans les augmentations.

A tout événement, a-t-il

conté au journaliste de La Tribune hier, "J'entrerais en contact avec les responsables de la Régie lundi entre autres pour obtenir des explications précises sur leurs recommandations et sur les critères qui leur ont servi pour calculer le pourcentage d'augmentation".

32 ans de peines concurrentes pour Payeur

ARTHABASKA (SB) — Un individu de 28 ans, Claude Payeur de Victoriaville, a été condamné à un total de 33 ans de pénitencier cette semaine

par le juge Rock Lefrançois de la cour des sessions de la paix au palais de justice d'Arthabaska. Payeur, qui a plaidé coupable

aux sept chefs d'accusation qui pesaient sur lui, ne devra cependant passer que cinq années derrière les barreaux puisqu'il a reçu des sentences concurrentes

pour chaque chef. Il ne commencera toutefois à purger ses cinq ans que dans un an et demi, après avoir fini de purger une autre peine dont il avait écoupé

pour un délit antérieur.

Vois par effractions

Les délits dont s'est reconnu

coupable le prévenu sont, pour la plupart, des vols par effraction commis dans des chalets à Arthabaska et dans deux églises de Victoriaville.

La majorité des objets volés avait été retrouvée par les enquêteurs de la police de Victoriaville en janvier dernier et ceux-ci avaient alors convoqué une conférence de presse pour rendre publique le fruit de leurs recherches. Payeur n'avait pas encore été appréhendé à ce moment, mais son arrestation n'a été qu'une question de quelques semaines par la suite.

Payeur a été condamné à cinq ans pour le vol d'un calice et de deux reliquaires le 2 novembre 75 à l'église St-Gabriel Lament, cinq ans pour le vol de 16 microphones et de draperies à l'église SS-Martyrs, deux ans pour le vol d'une calculatrice d'une valeur de \$190, cinq ans pour un vol par effraction dans un appartement privé le 22 décembre 75 (il avait volé un ameublement de chambre, un ameublement de cuisine, un ensemble de coutellerie, de la lingerie et d'autres objets d'ameublement, le tout évalué à \$3.000 environ), cinq ans pour le vol d'un mobilier de cuisine, de lingerie, un téléviseur et autres objets estimés en tout à \$400 entre le 9 et le 18 novembre 75 dans un chalet, cinq ans pour le vol de divers objets d'une valeur globale de \$100 dans un autre chalet, et cinq ans pour le vol de divers objets évalués à \$1.000 environ dans un troisième chalet.

Désintoxication?

L'avocat du prévenu, Me Jean-Guy Dubois, a demandé à la cour que Payeur puisse être admis dans une maison de désintoxication avant d'être incarcéré, ce que le juge a refusé. Il a toutefois noté que Payeur pourrait toujours suivre une cure de désintoxication après avoir purgé sa sentence, cure qui ne lui sera alors vraisemblablement plus d'un grand secours s'il est privé d'alcool et de stupéfiants pendant sa détention.

Au moment où il a commis ses derniers méfaits, Payeur, qui a apparemment un dossier judiciaire assez imposant, était en libération conditionnelle, libération qu'il n'avait pas respectée à trois reprises.



Règlement de zonage

C'est probablement l'utilisation future de ce terrain vague en bordure de la rivière Nicolet, entre la rue Académie et l'avenue Ste-Victoire, que détermineront les 23 propriétaires de ce secteur

s'ils sont appelés à voter sur le règlement 445 de la ville amendant le règlement de zonage 256.

(Photo La Tribune, Serge Beaucher)

Explications supplémentaires sur l'aide apportée aux victimes des inondations

VICTORIAVILLE (SB) — Le député du comté, M. Massé, dans un communiqué remis à la presse hier, a donné quelques explications supplémentaires concernant l'aide financière gouvernementale aux victimes d'inondations du printemps 76.

Résidences principales

Le montant de l'aide financière allouable pour les dommages aux immeubles correspondra au montant des dommages réels constatés au moment de l'inspection d'évaluation jusqu'à concurrence de \$10.000. Aucune aide ne sera versée pour des dommages inférieurs à \$200 et en aucun cas le premier \$100 ne sera payé. Le prix du montant de l'aide

pour les meubles endommagés sera égal au montant des dommages réels jusqu'à concurrence d'un montant maximum pour chaque catégorie de ces biens. Une aide sera également accordée pour tous les coûts encourus à la suite de travaux requis par l'inspecteur des travaux sanitaires régional.

Les propriétaires de petites

Collision bruyante

VICTORIAVILLE (SB) — Deux lourds camions sont entrés en collision sur la route 182 (Grande Ligne) près de l'intersection du chemin de St-Rosaire, hier en fin d'après-midi.

Aucune des personnes impliquées n'a été blessée et les dommages matériels ne sont pas très élevés; mais l'accident a perturbé la circulation pendant quelques heures.

entreprises (moins de 30 employés et un chiffre d'affaires annuel égal ou inférieur à \$1 million) pourront également demander une aide financière pour les dommages subis à leurs biens immeubles et meubles, à la machinerie et à l'équipement ainsi qu'à leurs stocks. Cette aide ne dépassera pas \$40.000 et aucun montant ne sera versé pour des dommages inférieurs à \$1.000.

Enfin, les dommages à une exploitation agricole, propriété d'un particulier, sont aussi admissibles à une aide financière pouvant atteindre un maximum de \$40.000 à la condition que l'occupation régulière du propriétaire.

Les dommages admissibles ne porteront que sur les immeubles y compris la résidence de l'agriculteur, les équipements aratoires, le matériel d'exploitation, le cheptel, les stocks et les produits emmagasinés sur la ferme même.

Sont notamment inclus les pertes de sol, la culture sur pied et tout manque à gagner tel l'insuffisance de croissance ou l'impossibilité de semer.

On sait que les formules de demande d'aide sont disponibles à l'hôtel de ville des municipalités des victimes.

Chronique municipale

TINGWICK (PP) — Au mois de juin, le conseil municipal de Tingwick a décidé de consacrer un montant de \$500 à l'amélioration de rues aux Trois-Lacs.

— 0 —

\$8.000 de travaux subventionnés seront entrepris bientôt dans le rang 9.

— 0 —

CHENIER (PP) — Quatre panneaux indicateurs seront installés aux entrées du village de Tingwick, municipalité de Chenier.

— 0 —

Une personne fort généreuse a fait un don de \$1.000 au conseil municipal pour l'Organisation des terrains de jeux.

— 0 —

Tous les propriétaires devront faire ramoner leurs cheminées. C'est M. Henri Lamontagne qui est le ramoneur; il sera payé par la municipalité à raison de \$2,50 par cheminée.

— 0 —

Des travaux de pavage de \$10.000 seront effectués sur les rues Caouette et Desharnais. Les soumissions seront ouvertes à l'assemblée de 12 juillet.

— 0 —

La taxe spéciale a baissé de \$1,70 l'an dernier, elle passe à \$1,35 cette année par cent dollars d'évaluation cette année. Cette taxe d'aqueduc est appliquée aux propriétaires desservis par le nouveau réseau d'eau et sert à payer les intérêts ainsi que l'entretien du système.

— 0 —

Chénier vient de passer son premier règlement sur les chiens. Une taxe de \$2,00 par bête canine est imposée.

— 0 —

Le mois de juin a été marqué par la tornade qui a fait des ravages dans le rang Craig et le rang 6. Comme on le sait, un comité d'urgence, a été formé. Sous la direction de M. Laurent Ouellette, une soixantaine d'hommes achèvent maintenant la reconstruction de tous les bâtiments endommagés ou détruits; il ne reste en effet que les deux granges-étables détruites dans le rang 6 à reconstruire. La solidarité des gens de Tingwick-Chénier aura été exemplaire. Un rapport final sera présenté au conseil le 12 juillet.



"A chacun son métier et les vaches seront bien gardées" et "il n'y a pas de sot métier" déclarent des proverbes bien connus. C'est sans doute bien convaincu de la véracité de ces adages que le propriétaire

de cette automobile, un antiquaire-commerçant-brocanteur-négociant, tient une exposition itinérante permanente de sa brocante.

(Photo La Tribune, Serge Beaucher)

# L'emploi étudiant en meilleure posture

THETFORD MINES (DN) — 90 pour cent de son objectif de placement original a déjà été atteint. Le travail d'été ne manque pas pour les nombreux étudiants de la région de Thetford Mines. Cette bonne nouvelle représente vraiment un contraste très différent du bilan négatif et peu encourageant fait à la même période de l'année en 1975.

En effet, le responsable du Centre de main-d'oeuvre pour les étudiants de la région, M. Jeannot Gingras, révélait que

Étonnant, il est vrai pour une région où les possibilités d'emplois temporaires sont habituellement assez faibles en raison de la structure même de l'économie plutôt axée sur la transformation primaire.

## Efficace...

Mais les 3 premiers mois de

fonctionnement du personnel régional a porté rapidement des fruits, ce qui place d'ailleurs le Centre thetfordois comme l'un des plus efficaces au Québec actuellement.

Plusieurs seraient peut-être portés de croire que cette bonne note est due à une baisse d'inscriptions des jeunes. Ils sont dans l'erreur. Les statistiques officielles du Centre Etudiant révèlent clairement que l'été 1976 marque une hausse appro-

ximative de 20 pour cent sur le total final de la compilation de l'an dernier.

## Economie en santé

Le responsable du bureau local attribue les bons résultats de ce premier bilan à une situation économique régionale mieux en point que l'an dernier alors que le feu du moulin de la King Weaver, les ralentissements considérables de

production de l'usine Bellevue et la fermeture définitive de Sno-Jet créaient une atmosphère très peu propice pour dénicher du travail à la clientèle scolaire en vacances. De plus, le contact avec les employeurs intéressés s'est bien effectué.

Malgré le fait inévitable que bien des petites industries engagement des membres de leurs familles avant de consulter les inscriptions des Centres Etudiants, le recours patronal

aux services de la banque de personnel de l'organisme de placement gouvernemental a été plus élevé cette année.

Un exemple à souligner. Les compagnies minières de la région, qui engagent habituellement par la méthode de recrutement direct, ont fait eux aussi appel à un certain moment à l'aide du Centre de Main-d'oeuvre.

Il est bien évident qu'il y a encore plusieurs centaines d'étudiants, surtout du niveau secondaire, qui ne travaillent pas, mais M. Gingras rappelle que l'été ne fait que commencer. Ses prévisions personnelles évaluent qu'en septembre, lors de la fermeture du bureau, le Centre aura donné 30 pour cent de plus d'emplois que le but fixé en avril.

L'opération est bien commencée et nous souhaitons fermement qu'elle se poursuive au même rythme... de terminer M. Gingras.



Le responsable du Centre de Main-d'oeuvre étudiant de la région de Thetford Mines, M. Jeannot Gingras, est satisfait de la première étape de placement des étudiants et lance un appel à tous ceux qui ont besoin d'aide pendant l'été... les étudiants sont là!

(Photo La Tribune, par Denys Nadeau)

## Un étudiant pour les menus travaux?

Vous avez du travail à faire autour de votre résidence, votre chalet? Vous voulez faire un ménage de votre terrain? Tant de tâches qui demandent beaucoup d'efforts et qui réduisent vos vacances inutilement... Et pourtant, vous pouvez,

pour seulement quelques dollars, éviter l'accumulation de tels travaux et encourager d'autre part les étudiants qui n'ont pas la chance d'en avoir un pour la durée des vacances. C'est simple, n'est-ce pas? Le Centre de Main-d'oeuvre du Canada à Thetford Mines

a actuellement une banque d'inscriptions nombreuses de jeunes qui sont en mesure de vous donner un sérieux coup de pouce. Ceux-ci, dont l'âge varie entre 16 et 20 ans, ont fermement l'intention de travailler cet été pour assumer les coûts toujours

grandissants de l'année scolaire et ses petits à-côtés du long hiver. Fait intéressant à souligner, vous, possibles employeurs privés, n'êtes aucunement obligés d'engager un étudiant pour toute la pé-

riode estivale. Quelques heures, une journée ou une semaine, ces jeunes n'hésiteront pas à se porter à votre service. Avec un coup de téléphone à 335-2915, vous donnerez un appui financier et également moral à des jeunes qui en ont grand besoin...

UNE FOIS c'est souvent suffisant  
QUATRE FOIS c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ  
LES PETITES ANNONCES de La Tribune

# LA TRIBUNE de thetford mines

LA TRIBUNE

.....les petites annonces  
..... voilà!  
569-9501 ..... succès!

PAGE 6

THETFORD MINES, SAMEDI, 3 JUILLET 1976

## Glanures thetfordoises

Décidément, Dame Nature ne collabore pas beaucoup à faire de ces premiers jours de juillet un espoir de belle température pour les Jeux Olympiques de Montréal qui approchent de plus en plus...

— O —

On ne peut également dire que la pluie quasi-incessante de la semaine qui s'achève réjouit ceux qui sont en période de vacances... et même les autres qui attendent impatiemment de l'être!

— O —

Rappelons que c'est demain et dimanche que la région de Thetford Mines sera visitée par près de 1.000 moto-cyclistes de tous les coins du Québec...

— O —

L'an dernier, un rassemblement du même genre avait prouvé à la population que les adeptes de ce sport savaient rire, s'amuser et se rencontrer autant que les autres catégories de personne de la société

— O —

Tous les membres de l'Ambulance St-Jean de Thetford Mines sont conviés à une assemblée spéciale qui se tiendra demain à leur local situé dans l'édifice du Marché Municipal.

— O —

A cette occasion, des responsables de l'exécutif de la région de Québec seront de passage pour expliquer les modalités qui entourent l'inspection générale de l'automne...

— O —

Enfin, si vous vous ennuyez pendant le week-end, ne perdez pas une minute et rendez-vous à St-Méthode, où de multiples activités populaires se dérouleront à divers moments durant la fin de semaine... une chose est certaine, la population locale sait s'amuser!

— O —

Les jeunes de la municipalité de Thetford-Sud qui sont intéressés au softball, à la natation et au cyclisme pourront passer un bel été divertissant au Parc La Ritournelle.

— O —

Dans le but de préparer les horaires, ils doivent s'inscrire lundi, mardi et mercredi au Chalet du Parc...

## Le sport à Thetford Mines

### Quelques médailles pour notre région

THETFORD MINES (JD) — Les représentants de la région de l'Amiante se sont distingués au championnat provincial scolaire d'athlétisme disputé à Montréal sur la site des Jeux Olympiques.

Soulignons tout d'abord l'exploit d'Alain Bellevue de Dismar qui, dans la catégorie des cadets, a remporté la médaille d'or au 3.000 mètres marche tout en établissant un nouveau record provincial.

Pour sa part, Coltte Landry de Thetford Mines a remporté la médaille d'or au lancer du

poind et la médaille d'argent au lancer du disque, dans la catégorie des cadettes.

Denise Auclair, également de Thetford Mines, a remporté la médaille d'argent au 80 mètres haies et au 4 fois 100 mètres relais avec l'équipe du Québec. Elle s'est également méritée la médaille de bronze au 100 mètres.

Chez les benjamins, Serge Drouin de Black Lake a remporté la médaille d'argent au lancer du javelot et enfin, Bernard Bégin de Black Lake s'est mérité la médaille de bronze au 1.500 mètres manche.

### Changements pour les Jeux du Québec

THETFORD MINES (JD) — Les finales provinciales des Jeux du Québec laissent relâché cet été. Le Conseil des loisirs — région de Québec a décidé de réaligner ses objectifs en regard de l'exécution des Jeux zonaux et régionaux en confiant l'organisation des finales régionales à la zone Amiante.

En vertu de ses attributs de pôle zonal, Thetford Mines sera évidemment l'épicentre du débat régional qui s'échelonnera sur deux week-ends, du 13 au 23 août. Au total, l'Amiante présentera les compétitions de 13 des 17 disciplines au programme des Jeux. Elle a mal-

heureusement dû décliner l'organisation des réunions de tir sportif, tir à l'arc, ski nautique et water-polo, faute d'installations adéquates.

Cette nouvelle orientation entraîne l'introduction du mode de fonctionnement en vigueur au niveau provincial. L'athlète devant, préalablement à toute participation aux finales régionales, mériter une sélection en équipe zonale. Elle permettra en outre de consolider la structure opérationnelle des Jeux en précisant les rôles des divers intervenants et en mettant à contribution le potentiel de participation des 12 zones du territoire.

## Les loisirs à Black Lake

# Baisse d'intérêt chez les jeunes?

Les jeunes de Black Lake n'ont-ils pas intérêt à profiter des loisirs organisés par cette municipalité?

Voilà la question que l'on peut se poser face à la diminution importante du nombre d'inscriptions des jeunes aux différents secteurs des loisirs offerts.

Pour M. Michel Huppé, directeur du Service des Loisirs, cette situation est regrettable mais pas vraiment inattendue. Deux facteurs sont plausibles

quant à la diminution d'inscriptions cet été, selon M. Huppé. Le premier, et le principal d'après lui, est la réparation du toit de la piscine couverte du Centre culturel de Black Lake. Rappelons que les dommages considérables à la piscine étaient survenus au milieu de l'hiver suite à l'écrasement d'une partie de la toiture. Depuis ce temps, les ouvriers s'affairent à rétablir normalement la situation mais il faudra encore quelques semaines pour la

terminer complètement.

Il est évident que les jeunes sont moins intéressés aux loisirs quand l'espace de la natation ne figure pas au programme.

De plus, M. Huppé considère que le bilan de participation de l'an dernier ne peut être nécessairement comparé pour les prochaines saisons estivales.

La greve des mineurs a retenu exceptionnellement

plusieurs familles en 1975 qui ont l'habitude de quitter la région pendant les vacances.

Il y a une équipe de 8 animateurs qui sont prêts à divertir les jeunes dans plusieurs sphères du secteur culturel et 3 autres qui pourront permettre aux adeptes des sports de plein air de s'adonner à l'athlétisme, la balle-molle, le tennis et le soccer. Cette dernière discipline intéressante peut encore accueillir plusieurs inscriptions.

Le directeur du Service des Loisirs souhaite que les jeunes et les adultes comprennent la

gamme de possibilités qui leur sont offertes et y prennent une part active...

## Un huissier se voit refuser tout droit sur un terrain

THETFORD MINES (JD) — Un huissier de Plessisville, M. Gustave Boissonneault, s'est vu refuser tout droit sur un terrain qui a été déclaré droit litigieux par le tribunal. Tel est le verdict qu'a rendu le juge Antoine Lacoursière de la cour supérieure du district de Mégantic.

Une action pétoire avait été intentée par M. Boissonneault et Mme Amanda Paradis contre M. Edmont Turgeon, les demandeurs réclamant d'être déclarés propriétaires du lot no 40 du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Sophie de Halifax. Or il a tout d'abord été mis en preuve que le dit terrain avait été cédé le 12 janvier 1878, à la

corporation des écoles de la paroisse de Ste-Sophie, à titre gratuit, mais que cette cession était faite à la condition expresse que ladite corporation ne pourrait le vendre ou l'échanger que pour fins scolaires et que dans le cas où la corporation cesserait de l'occuper pour fins scolaires, il retournerait de droit au cédant, ses héritiers et ayants droits.

Il a de plus été mis en preuve que le 24 octobre 1959, la Commission scolaire a adjugé la bâtisse servant d'école à M. Turgeon, par vente à l'enchère pour le prix de \$900. Depuis ce temps, le défendeur n'avait cessé d'occuper le terrain appartenant à M. Boissonneault.

## Contestation

Le défendeur, pour sa part, a maintenu que le terrain qu'il occupait n'était nullement celui qui avait été cédé à titre gratuit à la corporation des écoles de la paroisse de Ste-Sophie en 1878. Selon lui, il s'agissait plutôt d'un autre terrain sur lequel une école avait été construite et qui aujourd'hui n'existe plus.

Dans son jugement, le juge Lacoursière précise que l'article 1485 défend aux huissiers et autres officiers attachés aux Tribunaux de devenir acquéreur de droits litigieux qui sont de la compétence du Tri-

bunal dans le ressort duquel ils exercent leurs fonctions. Il souligne que d'après un contrat notarié daté du 17 janvier 1972, M. Gustave Boissonneault aurait payé \$2.500 pour le terrain en question mais qu'une contre-lettre révèle que le véritable prix payé était de \$300. Il est donc évident, selon le juge, que le demandeur avait compris ou devait comprendre qu'il achetait un litige.

Pour ces raisons, le président du Tribunal a déclaré nul le contrat de vente passé entre Alred Faucher et Gustave Boissonneault le 17 janvier 1972 et a rejeté l'action des demandeurs et la reprise d'instance.



La firme Continental Conveyor and Machine Works de Thetford Mines procède actuellement à l'a-

grandissement de son usine. Le coût des travaux a été estimé à \$232.000. (Photo La Tribune, Jacques Dussault)

## Travaux d'agrandissement en cours

THETFORD MINES (JD) — Des travaux de l'ordre de \$232.000 sont présentement en cours à l'usine de la firme Continental Conveyor and Machine Works Ltd de Thetford Mines.

Ces travaux permettent d'agrandir l'usine actuelle d'une superficie de 10.000 pieds carrés et ont été rendus nécessaires par la demande croissante des produits de cette entreprise.

Soulignons que Continental Conveyor and Machine Works se spécialise dans la fabrication d'équipement de manutention de matériel en vrac et dessert une clientèle répartie à travers le Canada.

Le projet doit permettre la création de 10 à 15 nouveaux emplois, portant ainsi le total du personnel à environ 50 tra-

vailleurs. Si tout se déroule normalement, la construction devrait se terminer au cours de

l'automne.

Rappelons enfin que ce projet bénéficie d'un octroi au mon-

tant de \$46.400 du ministère de l'Expansion économique régionale.

## Journée champêtre agricole

RIVIERE BLANCHE (JD) — Une journée champêtre pour tous les agriculteurs du district de Thetford Mines, du comté de Frontenac et des comtés voisins, se tiendra le 11 août sur les fermes Coutures à Rivière Blanche.

Le bureau local du ministère de l'Agriculture du Québec invite tous les éleveurs et leur épouse, demeurant dans les secteurs mentionnés, et intéressés aux techniques agricoles appliquées, à s'inscrire le plus tôt possible.

La journée débutera par une visite chez M. Joseph-Emile Couture où il sera plus particulièrement question de la culture du maïs. Les participants auront également l'occasion de rencontrer le Dr Michel Talbot, médecin vétérinaire du MAQ. Par la suite, on se rendra chez M. Gérard Couture pour prendre connaissance de la production d'ensilage. Sur les lieux, les gens pourront converser avec le coordonnateur, M. Theobald Jourdain, et le maire de Rivière Blanche, M. Lucien Sylvaïn.

On visitera ensuite la ferme de M. Jean-Paul Couture où l'on pourra obtenir des informations sur l'outillage de préparation des sols. La journée se terminera par une visite de la ferme de M. Alcide Couture, où il sera question de machinerie de fénaison. Les personnes qui désireraient obtenir des renseignements additionnels au sujet de cette journée champêtre peuvent communiquer avec MM. Laurent Chouinard, Antonio Labonte ou Jacques Paris au bureau du ministère de l'Agriculture à Thetford Mines.

## Eblouie par les phares d'une auto

THETFORD MINES (JD) — Deux personnes ont été légèrement blessées par suite d'un dérapage survenu aux environs de minuit hier à l'intersection des rues St-Alphonse et Notre Dame.

Il s'agit de Mme Rosilda Roberge, domiciliée au 919 avenue Labbé à Thetford Mines, et de M. Joseph Bernard de Paterson, New Jersey. Ils ont été conduits à l'Hôpital Général de Thetford Mines par les ambulanciers de la maison Ambulance Amiante, souffrant de contusions et ils ont été libérés après avoir reçu les traitements requis.

Selon le rapport de police, Mme Roberge aurait été éboullie par les phares d'une automobile circulant en sens inverse et aurait perdu la maîtrise de son véhicule qui a donné contre le poteau des feux de circulation avant de s'immobiliser contre un arbre sur le terrain du Collège de La Salle.

Les dommages au poteau s'élevaient à environ \$100 tandis que ceux de l'automobile ont été évalués à plus de \$1.000. Les constatations d'usage ont été effectuées par les constables Michel Giroux et Robert Cusseau du Service de la Protection publique de la cité de Thetford Mines.

## Galerie permanente

# Toutes les parties devront s'asseoir à une même table pour y travailler

(Le maire Côté)

THETFORD MINES (DN) — Toutes les parties, impliquées dans l'éventuelle permanence de la Galerie des Ancêtres de l'Or blanc devront s'asseoir à une même table pour jeter les bandes de ce projet au centre des discussions depuis quelques jours.

Tel est l'avis à caractère assez positif qu'a émis le maire de la Cité de Thetford Mines face à la possible continuité de la Galerie.

Après un commentaire sceptique du député Léopold Corriveau sur une possible aide d'Ottawa de la part d'un programme gouvernemental fédéral, tel Héritage-Canada, et devant l'enthousiasme non caché du directeur des relations communautaires de la Société Asbestos Limitée (SAL), M. Louis-Philippe Boucher quant à une participation active de cette firme minière, la déclaration de M. Côté prend une signification toute spéciale.

Le premier magistrat de la cité thetfordoise avoue qu'il est "bien d'accord" avec le caractère permanent de cette expo.

"Le principe n'est absolument pas mauvais mais avant de l'adopter, il faudra analyser toutes les possibilités", de dire M. Côté.

Il pense alors aux documents qui étaient existés à l'intérieur de la première version de la Galerie cette année. Plusieurs d'entre eux, en effet, appartenaient toujours à des familles et n'étaient que prêts pour la durée de l'exposition publique qui dura une semaine.

À ce chapitre, M. Côté croit qu'il faudrait établir des mécanismes afin d'éviter de devoir effectuer des changements fréquents. Comme solution rapide,

il entrevoyait la reproduction des photographies et des ententes de longue échéance avec ceux qui contribuent, et prêtant à la Galerie des objets concrets, directement à ce projet.

La ville de Thetford Mines est-elle prête à investir dans cette éventuelle réalisation? Sans l'affirmer catégoriquement, M. Côté ne semble pas rejeter cette idée.

Même si aucune rencontre n'est encore intervenue entre les différentes parties, le maire gisse dans la conversation l'éventualité de changer d'endroit l'exposition comme telle.

Le local qui a servi en juin est-elle prête à recevoir d'autres lieux plus appropriés dans la ville de Thetford Mines seraient plus susceptibles d'accueillir les résultats de recherches de nombreuses recherches du personnel de la Galerie.

Toutefois, même si l'est possible d'entrevoy maintenant un futur pour ce projet historique, le maire Côté, tout comme le député Corriveau, ne voit pas de développements à court terme. L'automne devrait toutefois marquer des périodes d'approches, d'études et possiblement de réalisations...

**FORTIN ALUMINIUM**  
Gouttières sans joint et revêtement  
**THETFORD MINES**  
1361 sud, Boul. Smith  
(418) 338-4343  
St-Romain (418) 486-2429  
Nous acceptons les appels à frais fixes

**GRONDIN AUTOMOBILES INC.**  
MERCURY  
LINCOLN  
Thetford Mines, Tél.: 338-8558